

CACES ENGINS DE CHARGEMENT - R372M Catégorie 4

Engins de chargement à déplacement alternatif (chargeuse, chargeuse pelleuse...).

Pré requis :

- Etre âgé de 18 ans minimum pour suivre la formation
- Avoir passé une visite médicale de travail renouvelable tous les 2 ans

Public concerné :

Toute personne amenée à conduire un engin de chantiers de type R372M. Il est impératif d'avoir au moins 18 ans, être jugé apte à la conduite d'engin de chantier par la médecine du travail, savoir lire et comprendre le français.

Objectif de la formation :

L'objectif de la formation est d'acquérir une parfaite connaissance des règles de sécurité pour une utilisation optimale des chargeuses pelleuses, selon la recommandation CNAM R372 M. Il est essentiel de suivre cette formation afin de prévenir les risques liés à l'utilisation de ce type d'engin.

Programme de formation CACES :

Durée : 70 heures.

- Réglementation, sécurité et connaissance de l'engin :
- La recommandation R372 modifiée et le certificat d'aptitude à la conduite en sécurité.
- Le code de la route : règles de circulation sur la voie publique, stationnement, signalisation de chantier.
- Le risque d'accident et la responsabilité du conducteur.
- La technologie de l'engin : mécanique, règles de levage.
- Caractéristiques techniques et limites d'utilisation des différentes catégories d'engins.
- Les équipements de protection individuelle.

- Conduite et exercices pratiques
- Vérification de l'engin et contrôle visuel (début et fin de poste)
- Déplacements et maîtrise des commandes en conditions réelles
- Réalisation de tranchées
- Reprise de matériaux
- Comblement d'excavations
- Nivellement de plates-formes

- Tests théoriques et pratiques
- Examen théorique (QCM)
- Epreuves de conduite, mise en situation réelle de travail Débriefing et bilan de la formation

Certification :

CACES R372M catégorie 4.

Certification valable 10 ans